

*Date de dépôt : 22 novembre 2017*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de M. François Baertschi : Sondage auprès des policiers : quels sont les résultats ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 3 novembre 2017, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Il m'a été rapporté qu'un sondage aurait été effectué auprès des policiers genevois par la commission du personnel de la police. Près d'un millier de policiers auraient répondu à ce sondage portant notamment sur le bien-être des policiers et sur la confiance dont ils témoignent notamment envers la hiérarchie et leur employeur.*

*Mes questions sont les suivantes :*

- *Qu'indiquent les premières tendances de ce sondage et peut-on en prendre connaissance ?*
- *Dans le cas où les premiers indicateurs sont plutôt négatifs, quelles pourraient en être les causes principales ?*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat prie l'auteur de la présente question écrite urgente de se référer à la réponse apportée à la question écrite urgente du député, Monsieur Boris Calame : *Un profond malaise se développe au sein de la police judiciaire. Que fait le collègue gouvernemental pour y remédier ?* (QUE 731), qui contient tous les éléments de réponse à sa question.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
François LONGCHAMP